

CONSEIL MUNICIPAL du 15 SEPTEMBRE 2020

Mairie de
Louvigné-de-Bais

6, place de la Mairie
35680 LOUVIGNÉ-de-BAIS

Le 15 septembre 2020 à 19h30 à la salle du club, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur PIGEON Thierry, Maire.

Etaient présents : Thierry PIGEON, Sandrine CLEMENT, Joseph JEULAND, Marie-Odile DAYOT, Michel RENOU, Valérie GAUDION, Jean-Pierre BERTINET, Mathilde BETTON, Daniel DAYOT, Alexandra GOUSSET, Gérard CHESNAIS, Jocelyne JEULAND, Fabien FOUCHER, Laurence LOISON, Franck LERAY, Marie-Noëlle RENAULT, Christophe OGIER, Marina ROSSARD, Didier LOUAPRE.

Etaient absents : Néant

Secrétaire de séance : Mathilde BETTON

1. Validation du compte rendu du conseil du 25/08/2020

Monsieur Le Maire demande au conseil l'approbation du compte-rendu du conseil du 25 août 2020.

Le conseil valide à l'unanimité.

2. Vitré Communauté : désignation des candidats aux commissions de Vitré Communauté

Suite à l'envoi des listes des diverses commissions de Vitré Communauté, il faut désigner des candidatures de membres du conseil pour intégrer ces groupes de travail.

À noter :

- Cette liste de commissions peut-être évolutive.
- Vitré Communauté n'a pas précisé le nombre de personnes devant représenter la commune par commissions.

La répartition des membres du conseil municipal réalisée le 15 septembre 2020 est la suivante :

<i>Commissions</i>	<i>VP</i>	<i>Candidat</i>
1. Commission « Développement économique, emploi et formation » Réunion tous les 2 mois en général, le mardi soir à 18 h 30.	Elisabeth GUIHENEUX	J-P Bertinet
2. Commission « Transition écologique » 4 réunions, le mercredi, en fin de journée.	Jean-Noël BEVIERE	D. Louapre G. Chesnais
3. Commission « Santé et solidarités » Jour de réunion de la commission à déterminer avec ses membres. Constitution de groupes de travail sur plusieurs thématiques (sport/santé, offre de soins, vieillissement de la population, prévention...).	Pascale CARTRON	M-N Renault
4. Commission « Mobilités » (, Vice-Présidente) Il est déjà prévu 4 réunions qui auront lieu le 12 septembre, le 16 septembre, le 26 septembre et le 1 ^{er} octobre.	Marie-Christine MORICE	C. Ogier M. Rossard (s.)
5. Commission « Habitat et logement » C. OLIVIER souhaite 15 à 20 élus dans cette commission (la	Christian OLIVIER	J. JEULAND M-N Renault (s.)

CONSEIL MUNICIPAL du 15 SEPTEMBRE 2020

moitié au Nord de Vitré et l'autre moitié au Sud de Vitré) de façon à avoir une répartition géographique bien établie sur le territoire et d'avoir également des représentants de toutes les communes (communes plus centrales et plus périphériques). 4 réunions par an (tous les 3 mois environ).		
6. Commission « Finances » Le mardi ou le mercredi (de préférence le mercredi). 1 ^{ère} réunion début octobre ou mi-octobre (le 7 ou le 14 octobre).	Stéphane DOUABIN	T. Pigeon
7. Commission « Sports » 4 réunions par an et éventuellement création de groupes de travail sur des sujets précis.	Fabienne BELLOIR	F. Leray S. Clément
8. Commission « Jeunesse » 4 ou 5 réunions par an.	Fabienne BELLOIR,	M. Rossard L. Loison
9. Commission « Culture, tourisme et patrimoine » Réunions de préférence le jeudi soir (à reconfirmer).	Alexandra LEMERCIER	M. Betton
10. Commission « Usages numériques » Concernant le déploiement de la fibre sur le territoire, il est prévu de faire une réunion d'ici la fin de l'année avec les principaux intervenants (MEGALIS...).	Paul LAPAUSE (*)	J-P Bertinet
11. Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) Chaque commune doit être représentée par un voire plusieurs membres pour les communes les plus importantes. Chaque représentant doit être désigné par délibération du conseil municipal de sa commune. Une note explicative sera adressée à chaque commune. La commission doit être créée début novembre.	Bernard RENO (*)	T. Pigeon
12. Groupe de travail relatif à la délégation des compétences eaux pluviales urbaines et assainissement	Louis MENAGER	D. Dayot

3. Projets Manoirs 3 : autorisation de dépôt du permis d'aménager

Le projet du lotissement des Manoirs 3, commencé sous le mandat précédent, a été présenté par le vice-président de la commission « Patrimoine – Urbanisme – énergie-voirie ».

Celle-ci souhaite que le conseil autorise M. le Maire à déposer le permis d'aménager pour le lotissement des Manoirs 3 suite à la nouvelle proposition de la création de deux placettes.

Avec cette solution proposée par Jean-Luc Le MANCOQ, le retournement est facilité pour accéder au drive de la pharmacie.

Le conseil à l'unanimité autorise Monsieur le maire à signer la demande de dépôt de permis d'aménager du lotissement des Manoirs 3.

4. Bibliothèque : avenant convention adhésion réseau

Mme Clément demande au conseil d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant de la convention de Vitré Communauté concernant la mise en réseau des bibliothèques.

Celui-ci consiste à

- ne plus faire apparaître le nom du représentant élu et du technicien de la convention.
- désigner un référent élu et un référent en qualité de technicien. Ceux-ci pourront ainsi assister aux réunions du copil du réseau des bibliothèques de Vitré Communauté.

CONSEIL MUNICIPAL du 15 SEPTEMBRE 2020

Le conseil vote à l'unanimité de ne plus faire apparaître les noms des deux représentants et valide les noms des deux représentants proposés par Mme Clément :

- Référent élu : Sandrine Clément
- Référent en qualité de technicien : Christelle Perrier

5. Commissions intercommunales des impôts directs

Le conseil doit nommer un représentant pour siéger à la Commission intercommunale des impôts directs. M. Bertinet se propose de représenter Louvigné-de-Bais où il y siègera pendant une durée d'un an.

Le conseil valide à l'unanimité la candidature de M. Bertinet.

6. Covid-19 : exonération de loyers

En raison du Covid-19 et de la période de confinement deux locataires communaux ont demandé une exonération de leur loyer. La Trésorerie demande à ce que ces demandes d'exonérations soient régularisées par délibérations du conseil.

Le conseil valide à l'unanimité les propositions suivantes :

Cabinet Podologue	Mai et Juin	2 x 162.31€	324.62€ TTC
Salon de coiffure	Avril et Mai	2 x 275.25 €	550.50 € HT

7. Conseil municipal : mise en place d'un règlement intérieur

Il est demandé au conseil municipal de valider le règlement intérieur au conseil municipal.

À noter :

- Ce règlement a été rédigé sur les modèles de l'AMF et du réseau des secrétaires de mairie du secteur de Vitré Communauté.
- Le document a été transmis par mail en amont aux conseillers municipaux pour avis.

Suite à la lecture complète du document durant la séance, le conseil valide le règlement intérieur au conseil municipal à l'unanimité.

8. Répartition des espaces d'expression

Au sein des moyens de communication dont dispose la commune, il appartient au conseil de régulariser le sujet d'un espace d'expression dédié à l'opposition.

À noter :

- Depuis plusieurs années, il existe déjà une « chronique de la liste minoritaire » au sein du bulletin municipal. (1 page)
- Mme Renault s'interroge sur le fait que Monsieur le Maire ait la possibilité de censurer une de ses chroniques. Le cas échéant, il est convenu que Monsieur le Maire et Mme Renault se consultent afin d'en discuter ensemble si un sujet ou un article ne convenait pas.

Le conseil valide à l'unanimité cet espace d'expression dédié aux membres de l'opposition.

CONSEIL MUNICIPAL du 15 SEPTEMBRE 2020

9. Demande de subvention voyage humanitaire

Sortie de la salle de M. Ogier.

Pauline Ogier fait une demande de subvention auprès de la mairie pour son voyage humanitaire prévu au Pérou. Cette subvention s'élève à 200€ versée en deux fois. (une fois avant le départ et une fois après son retour après présentation d'un exposé à la population.) Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles liées au Covid-19, le voyage semble compromis.

La commission « Association et Vie Culturelle » demande au conseil municipal de donner son accord sur cette demande de subvention sous réserve que son départ au Pérou soit réalisé.

Le conseil valide à l'unanimité la proposition de subvention sous condition d'un départ et de la réalisation de son séjour au Pérou.

10. Point sur le personnel

1- Les avantages en nature

Chaque année, il est nécessaire de délibérer sur les modalités d'attribution et des avantages en nature du personnel communal (biens et services fournis et mis à leur disposition).

La liste des avantages en nature sont les suivants

- Frais de repas (pour ceux qui travaillent entre 11H30 et 13H30 > repas gratuit)
- Véhicule (personne de concerné)
- Logement de fonction (personne de concerné)

Pas d'avantage en nature pour

- Frais de vêtements
- Ordinateurs, logiciels, téléphones

2- Création d'emploi non permanent

Le conseil doit donner son accord pour le recrutement des agents contractuels de droit public afin de pallier au remplacement des agents absents

À noter :

- Les contrats sont conclus pour une durée déterminée et renouvelables (par décision express et selon la durée d'absence)
- Emplois de catégorie C
- Ces contrats peuvent prendre effet avant le départ et/ou après son retour (période passation)
- Pour les missions de remplacement effectuées par le CDG 35, il n y a pas besoin de demander une autorisation de création de poste.

Le conseil valide à l'unanimité sur les modalités d'avantages en nature du personnel communal et le recrutement d'agents contractuels pour pallier au remplacement des agents absents.

CONSEIL MUNICIPAL du 15 SEPTEMBRE 2020

11. Lancement appel offres travaux vestiaires

Ce point a été ajouté après la signature de convocation du conseil municipal.

La commission « Patrimoine-Urbanisme-Energie-Voirie » demande l'autorisation au conseil que Monsieur le Maire dépose le permis de construire pour les travaux des vestiaires de la salle de sport.

À noter :

- Afin de lister les urgences, il est convenu de montrer à l'ensemble des associations concernées les plans et de trouver des solutions au niveau des sanitaires et des vestiaires pour la saison sportive à venir.
- Une réflexion est à faire pour des sanitaires (et peut-être douches) mobiles.

Le conseil valide à l'unanimité la demande de permis de construire des vestiaires de la salle de sport.

12. Divers

- Mme Rossard souhaite savoir si la mairie a des nouvelles de la mission locale. La réponse est non.
- Mme Renault fait remarquer qu'il serait intéressant de réaliser un compte-rendu au sein de chacune des commissions afin que le conseil municipal ait une vision globale du travail de chacune des commissions.